



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



L'impact des pots d'entreprise sur les risques routiers Vague 2

N° 19982

Vos contacts Ifop :

Fabienne Gomant

fabienne.gomant@ifop.com

Alexandre Bourguine

alexandre.bourguine@ifop.com

Décembre 2011

1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour : **PSRE**

Salariés

Echantillon

Echantillon de **493** salariés, issus d'un échantillon de **1002** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge et profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil

Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.

Dates de terrain

Du 1 au 2 décembre 2011

Chefs d'entreprise

Echantillon de **401** dirigeants d'entreprises, représentatif des entreprises françaises des secteurs industrie, BTP, commerce et services.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille et secteur d'activité) après stratification par région.

Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

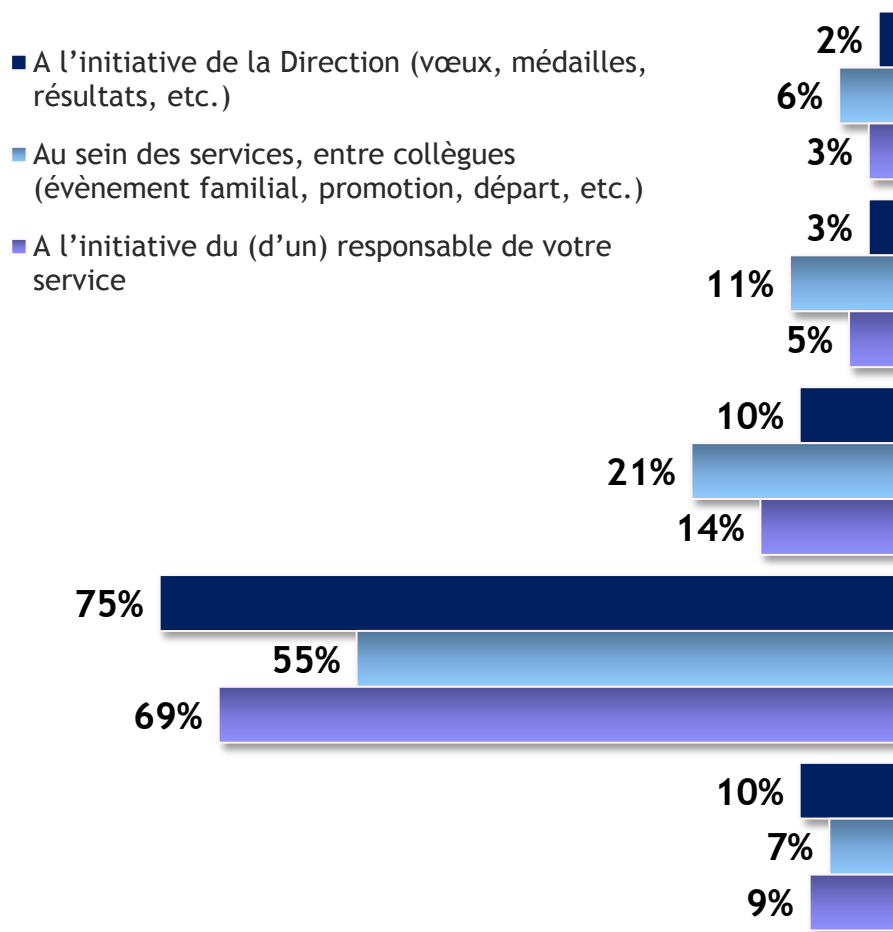
Du 29 novembre au 8 décembre 2011

2 | Les résultats de l'étude

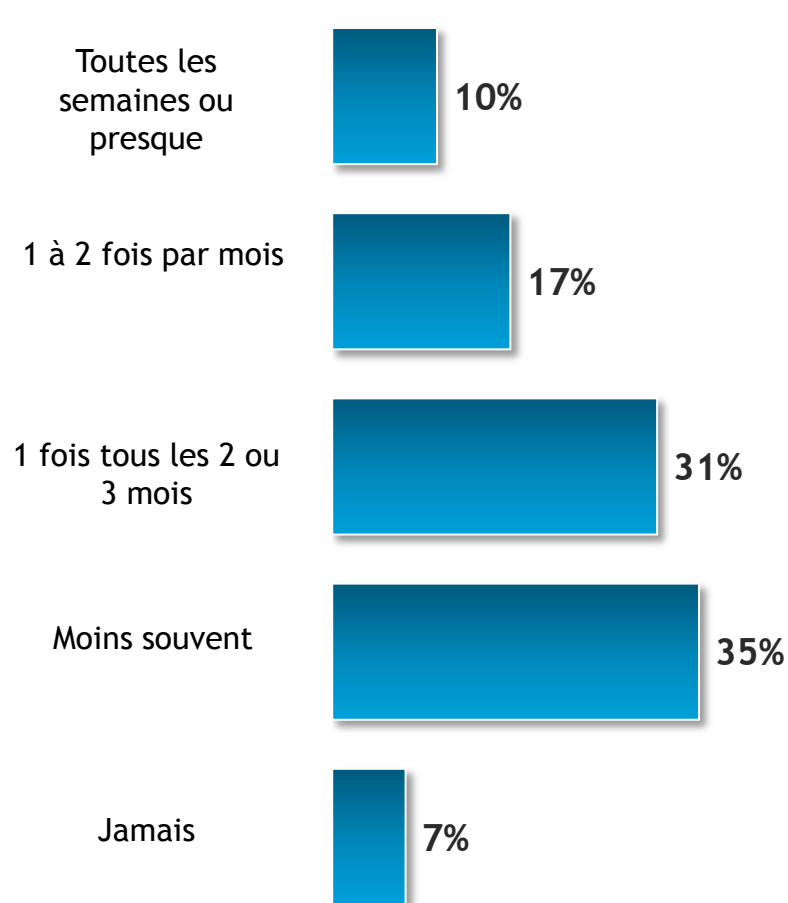
Question : Selon vous, combien de fois dans l'année êtes-vous sollicité pour participer à un pot ou un cocktail dans votre entreprise... ?

Question : Selon vous, combien de fois dans l'année un salarié de votre entreprise est-il sollicité pour participer à un pot ou un cocktail, qu'il s'agisse de pots à l'initiative de la Direction ou de pots au sein des services, entre collègues, etc... ?

Salariés



Chefs d'entreprise

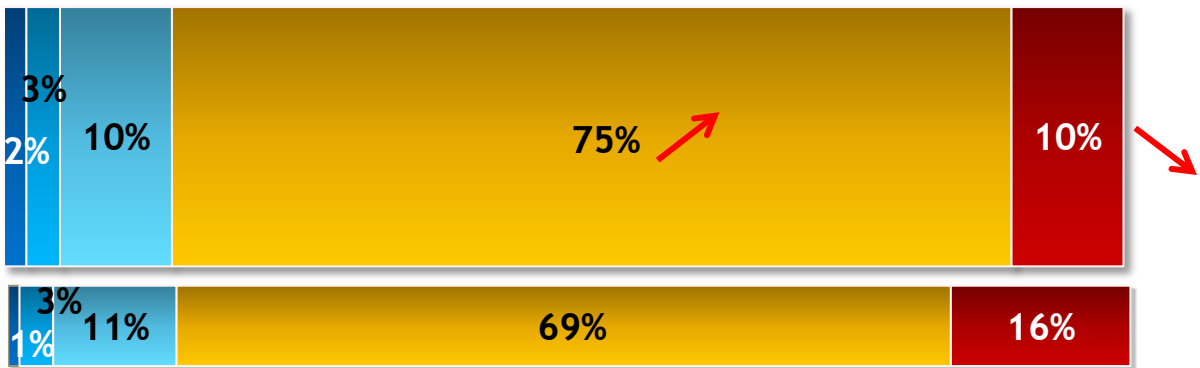


Salariés

Question : Selon vous, combien de fois dans l'année êtes-vous sollicité pour participer à un pot ou un cocktail dans votre entreprise... ?

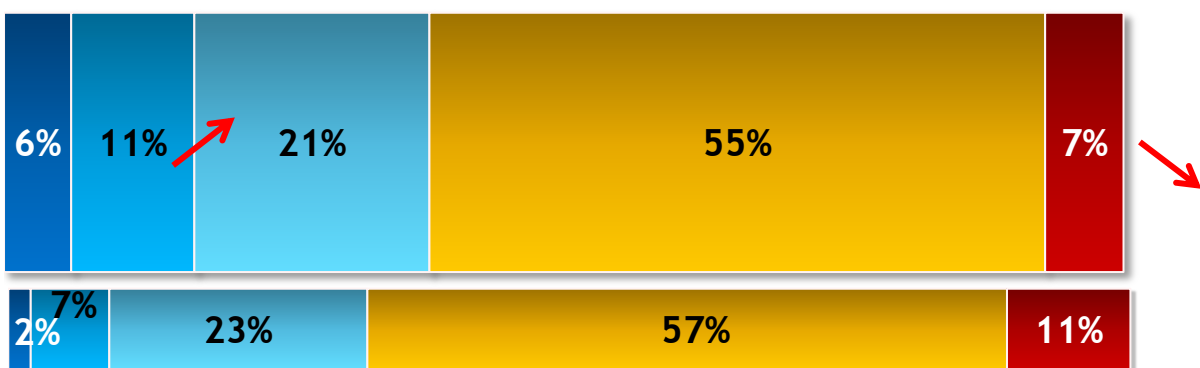
A l'initiative de la Direction (vœux, médailles, résultats, etc.)

Rappel Décembre 2008



Au sein des services, entre collègues (évènement familial, promotion, départ, etc.)

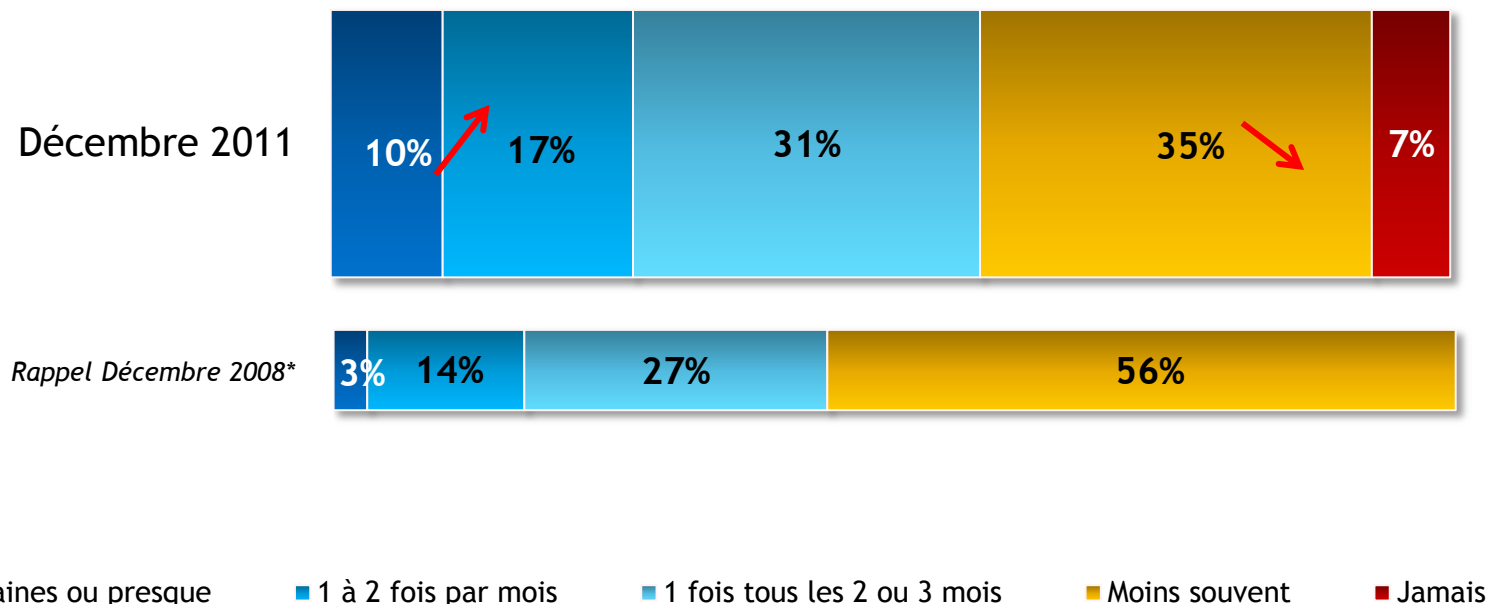
Rappel Décembre 2008



■ Toutes les semaines ou presque ■ 1 à 2 fois par mois ■ 1 fois tous les 2 ou 3 mois ■ Moins souvent ■ Jamais

Chefs d'entreprise

Question : Selon vous, combien de fois dans l'année un salarié de votre entreprise est-il sollicité pour participer à un pot ou un cocktail, qu'il s'agisse de pots à l'initiative de la Direction ou de pots au sein des services, entre collègues, etc... ?



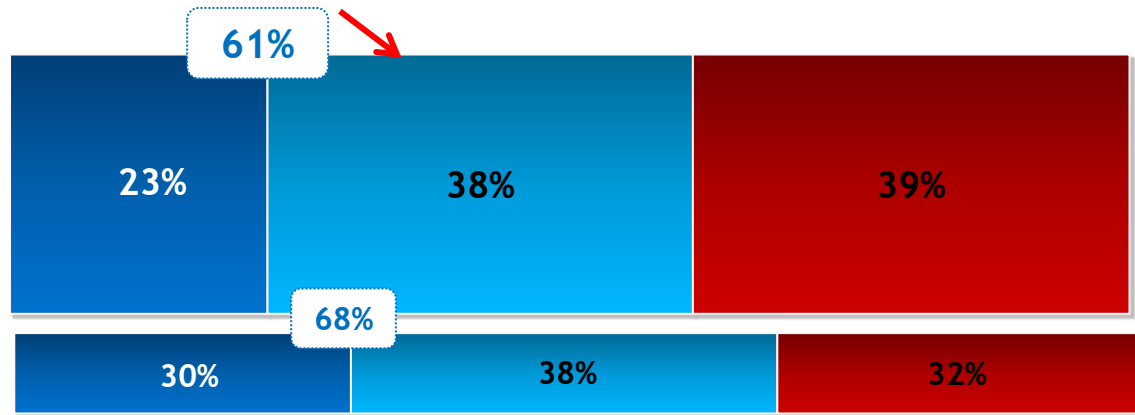
(*) En décembre 2008, l'item « Jamais » n'était pas posé

Question : Lors des pots ou cocktails organisés au sein de l'entreprise, des boissons alcoolisées sont-elles proposées ?

Salariés

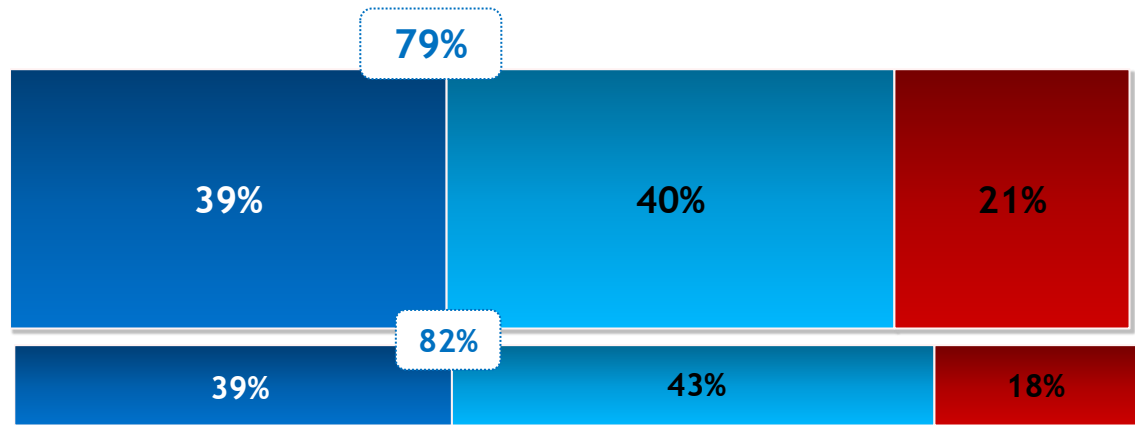
Base : question posée uniquement aux salariés participant à des pots d'entreprises, soit 95% de l'échantillon

Rappel Décembre 2008



Chefs d'entreprise

Rappel Décembre 2008



■ Oui, le plus souvent

■ Oui, de temps en temps

■ Non, jamais

Si 2 salariés sur 10 sont toujours exposés à des alcools forts, ce type de boisson est aujourd'hui moins présent lors des pots d'entreprise

Question : De quels types de boissons alcoolisées s'agit-il ?

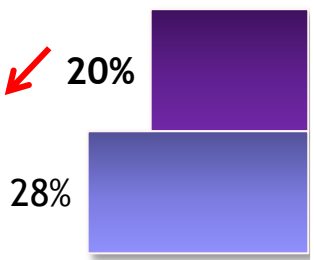
Salariés

Chefs d'entreprise

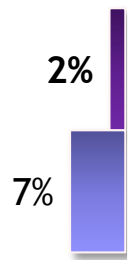
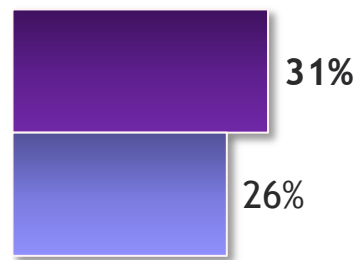
■ Décembre 2011 ■ Rappel Décembre 2008



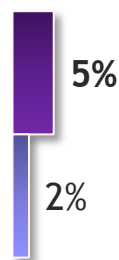
Des alcools tels que du champagne, du vin, de la bière, du cidre, etc



Des apéritifs (Whisky, Porto, Gin, Vodka, etc.) ou des digestifs



Autres

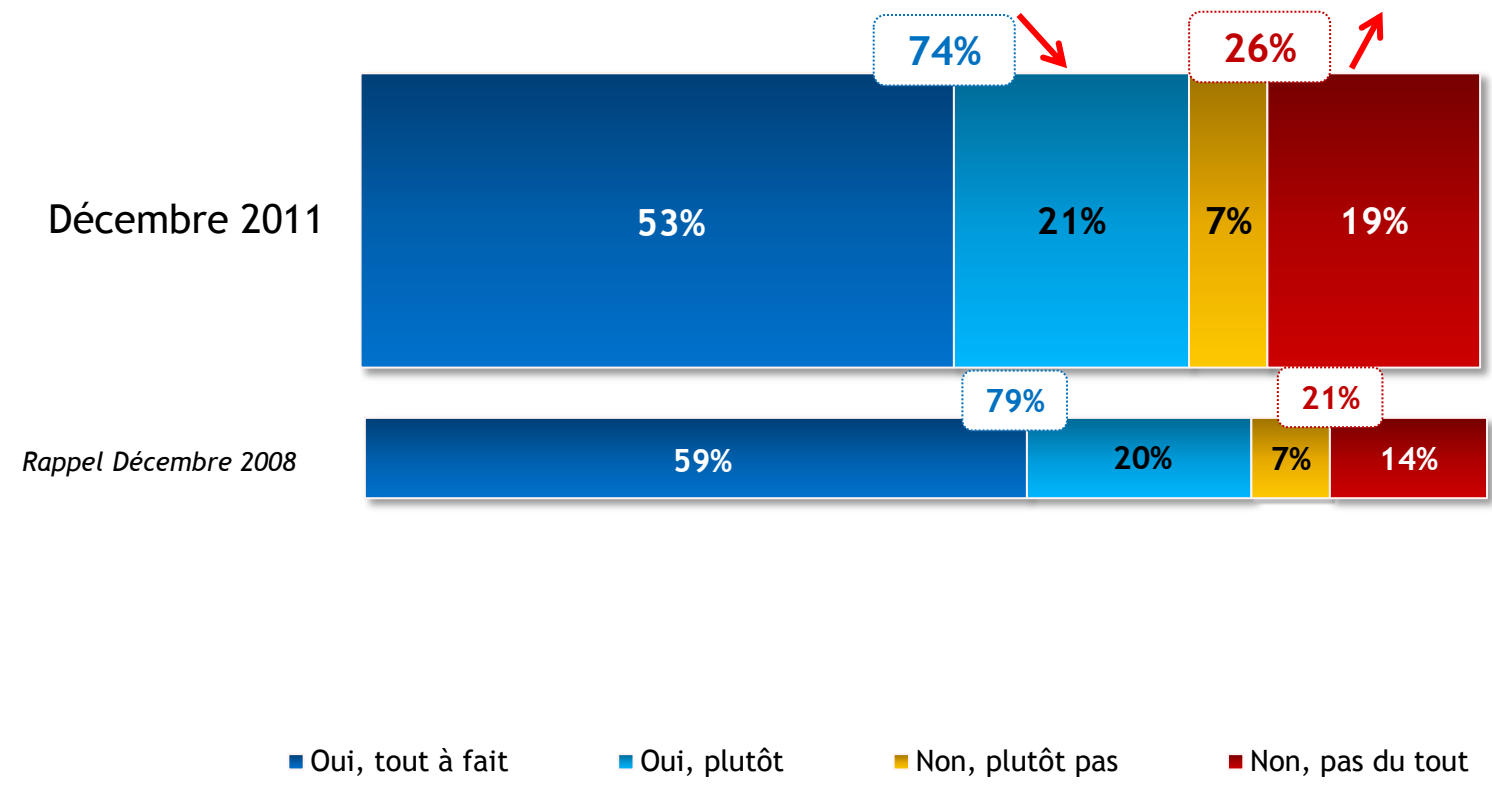


Base : questions posée uniquement aux salariés participant à des pots d'entreprise comprenant des boissons alcoolisées, soit 58% de l'échantillon

Base : question posée uniquement aux chefs d'entreprise ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit 79% de l'échantillon

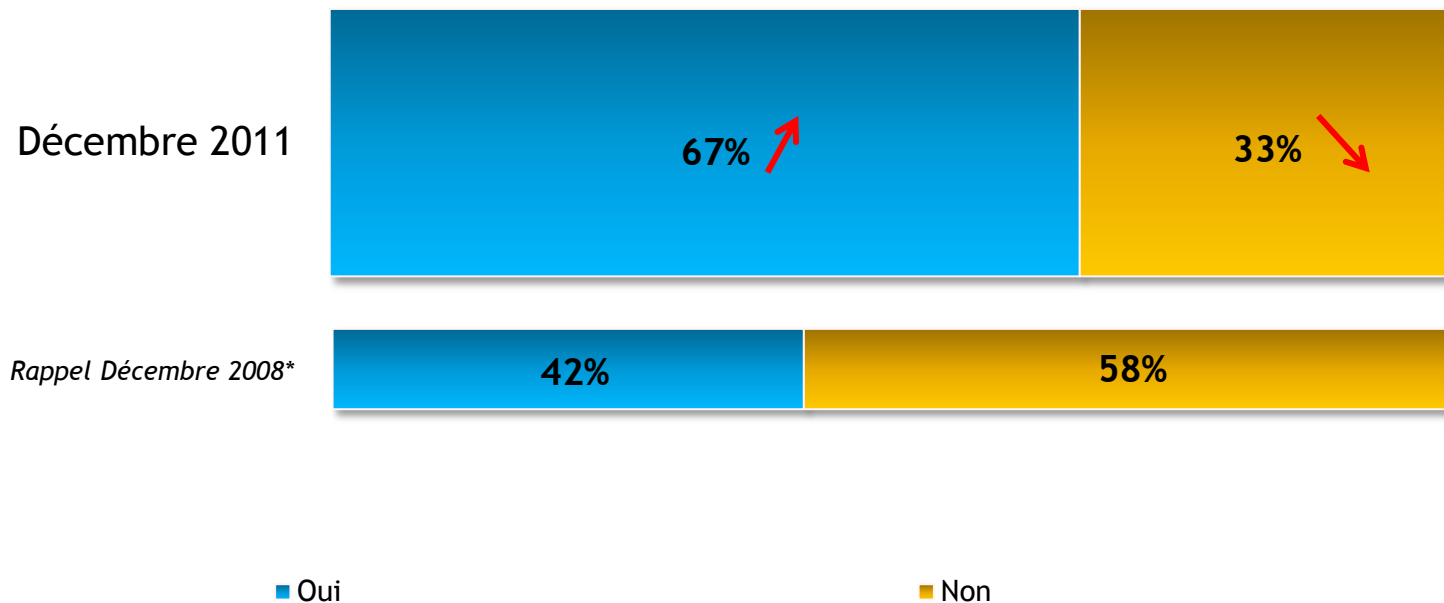
Salariés

Question : Vous personnellement, estimez-vous justifié qu'une entreprise prenne des dispositions particulières en matière de consommation d'alcool sur le lieu de travail ?



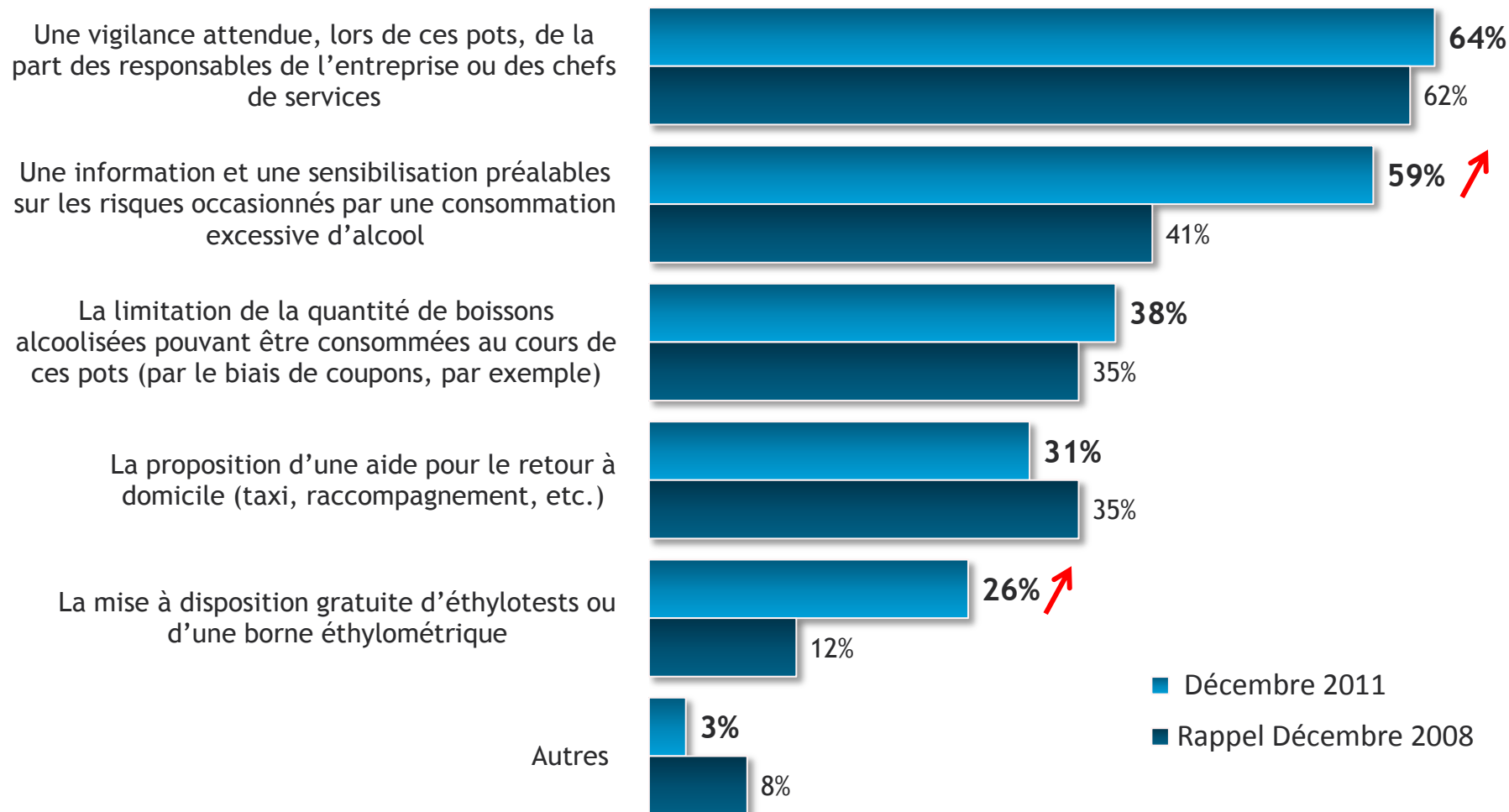
Chefs d'entreprise

Question : Votre entreprise a-t-elle pris des dispositions particulières pour sensibiliser vos salariés au risque que peut entraîner une consommation excessive d'alcool ?



Chefs d'entreprise

Question : Quelles sont les dispositions prises par votre entreprise ?



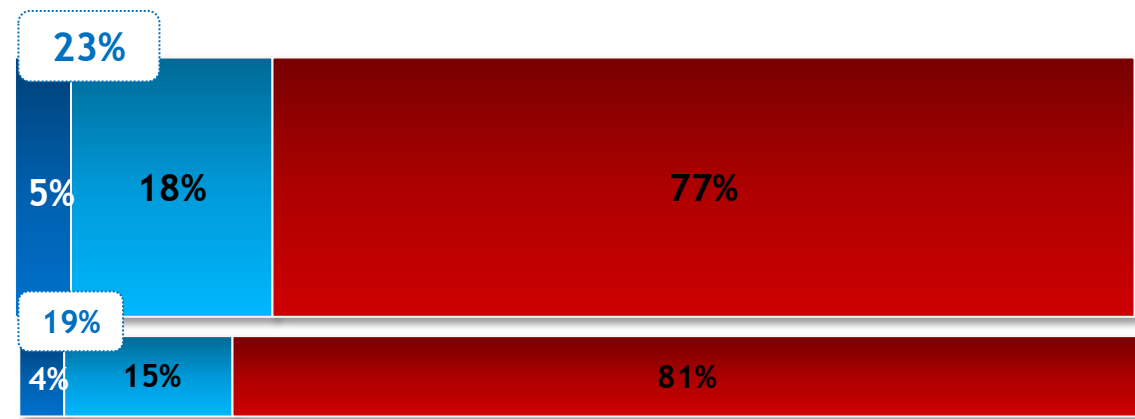
■ Décembre 2011
 ■ Rappel Décembre 2008

Question : Au cours de ces pots d'entreprise, avez-vous déjà constaté ou vécu des incidents pouvant être liés à une consommation excessive d'alcool ?

Salariés

Base : questions posée uniquement aux salariés participant à des pots d'entreprise comprenant des boissons alcoolisées, soit 58% de l'échantillon

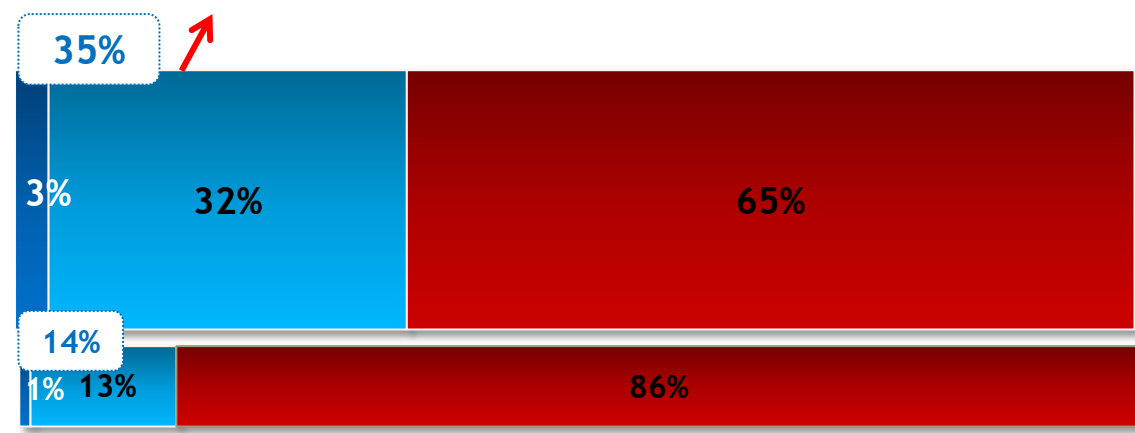
Rappel Décembre 2008



Chefs d'entreprise

Base : question posée uniquement aux chefs d'entreprise ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit 79% de l'échantillon

Rappel Décembre 2008



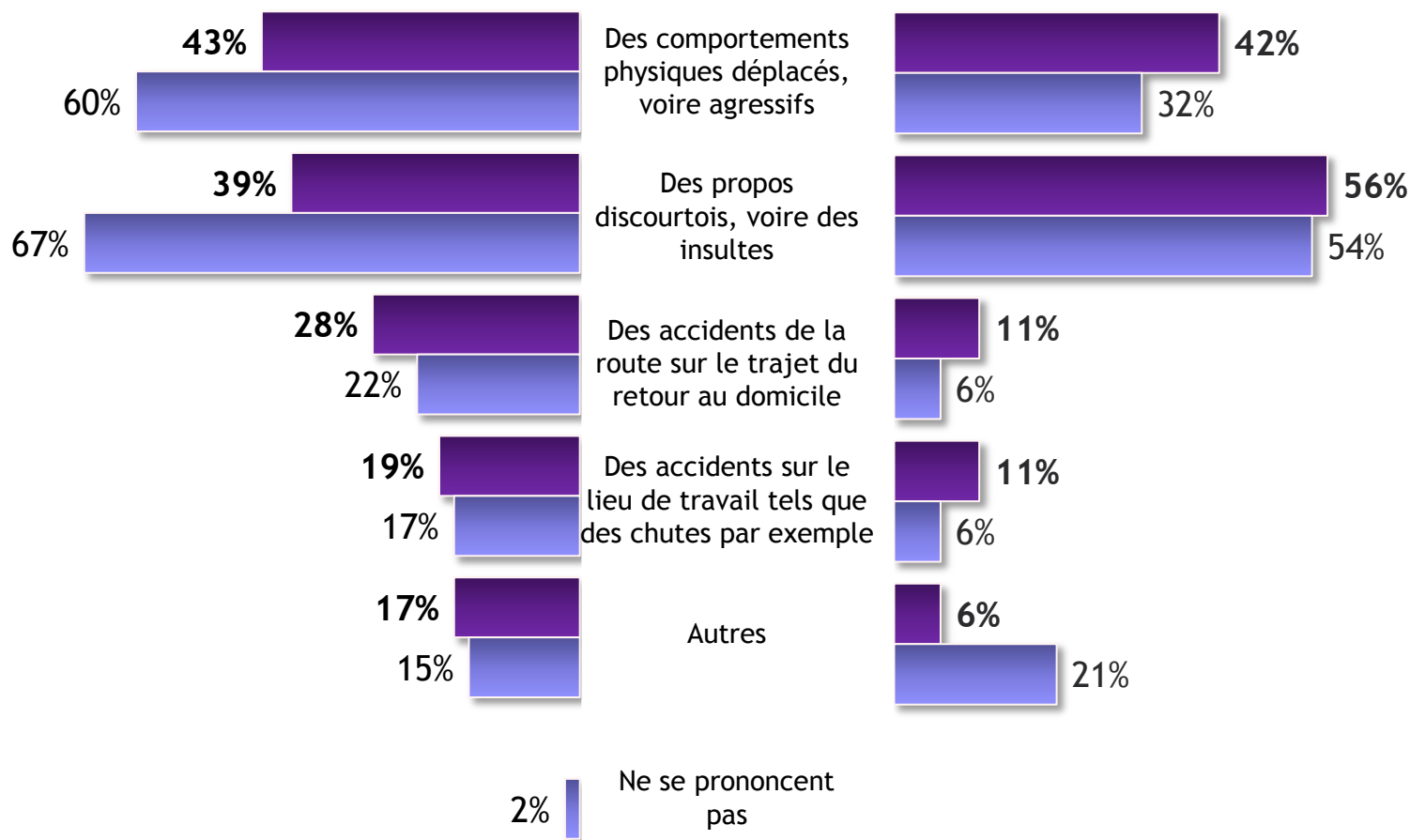
■ Oui, souvent
 ■ Oui, mais rarement
 ■ Non, jamais

Question : De quel(s) type(s) d'incident s'agissait-il ?

Salariés

Chefs d'entreprise

■ Décembre 2011 ■ Rappel Décembre 2008

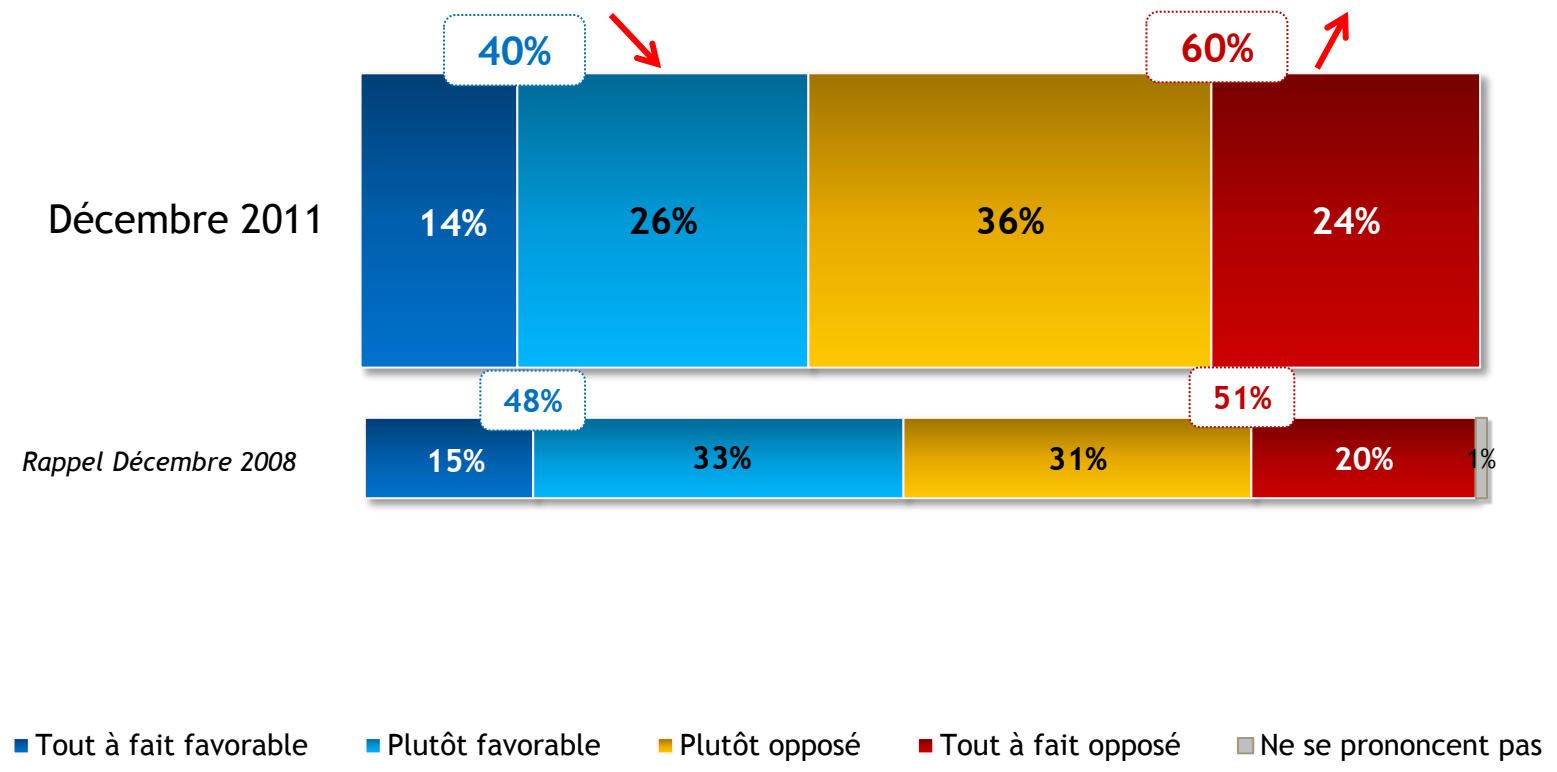


Base : questions posée uniquement aux salariés ayant déjà constaté ou vécu des incidents liés à une consommation excessive d'alcool, soit 13% de l'échantillon

Base : question posée uniquement aux chefs d'entreprise ayant fait l'expérience d'incidents liés à une consommation excessive d'alcool, soit 28% de l'échantillon

Salariés

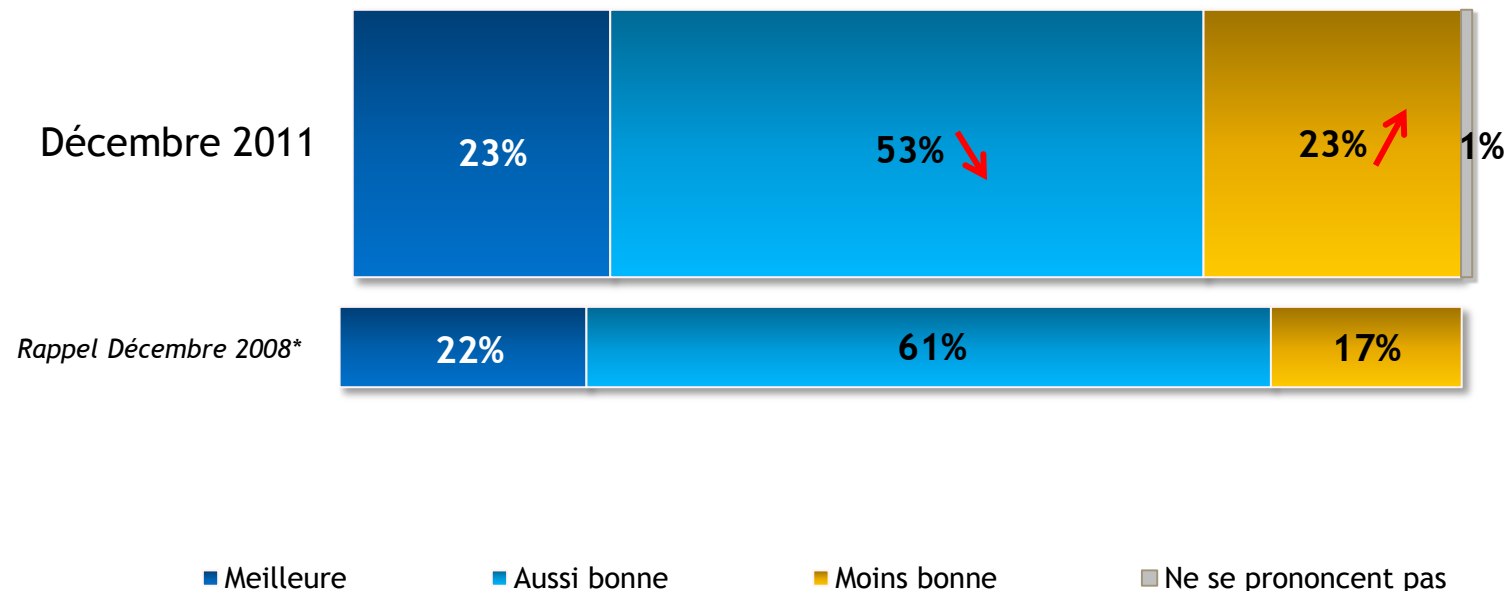
Question : Vous personnellement, seriez-vous favorable ou opposé au fait que votre entreprise interdise les boissons alcoolisées lors des pots ?



Base : questions posée uniquement aux salariés participant à des pots d'entreprise comprenant des boissons alcoolisées, soit 58% de l'échantillon

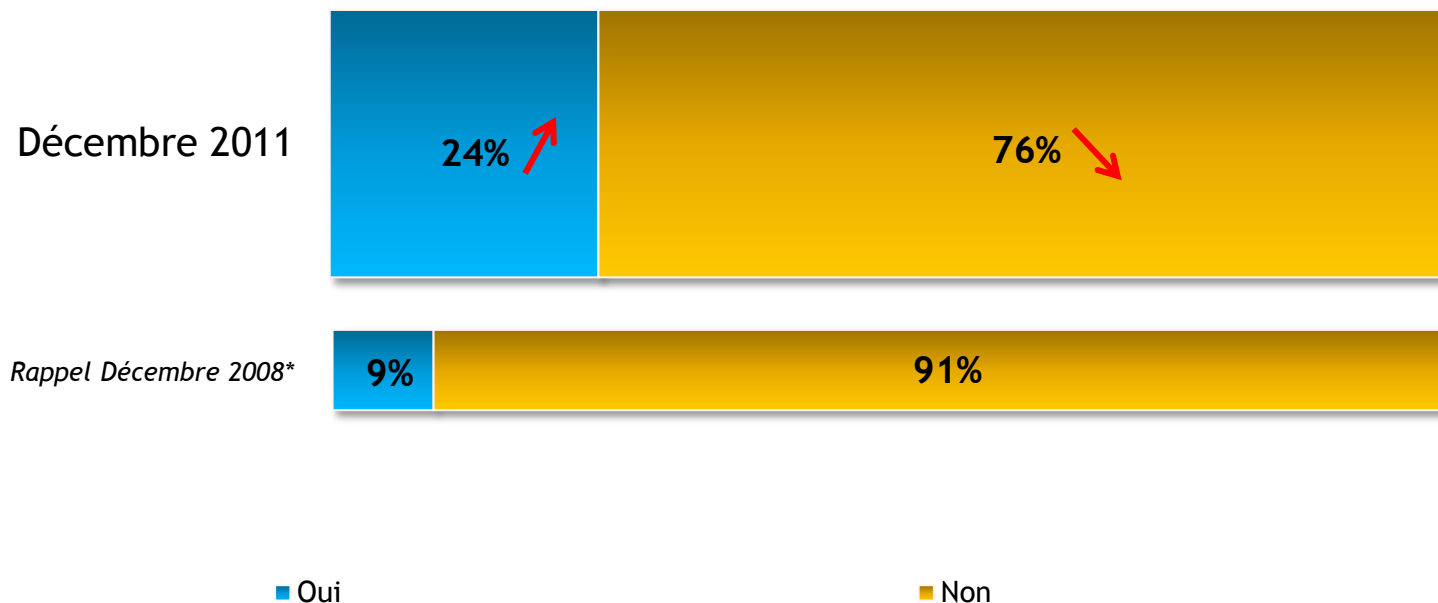
Salariés

Question : Diriez-vous que la convivialité des pots sans alcool est meilleure, aussi bonne ou moins bonne que celle des pots avec alcool ?



Chefs d'entreprise

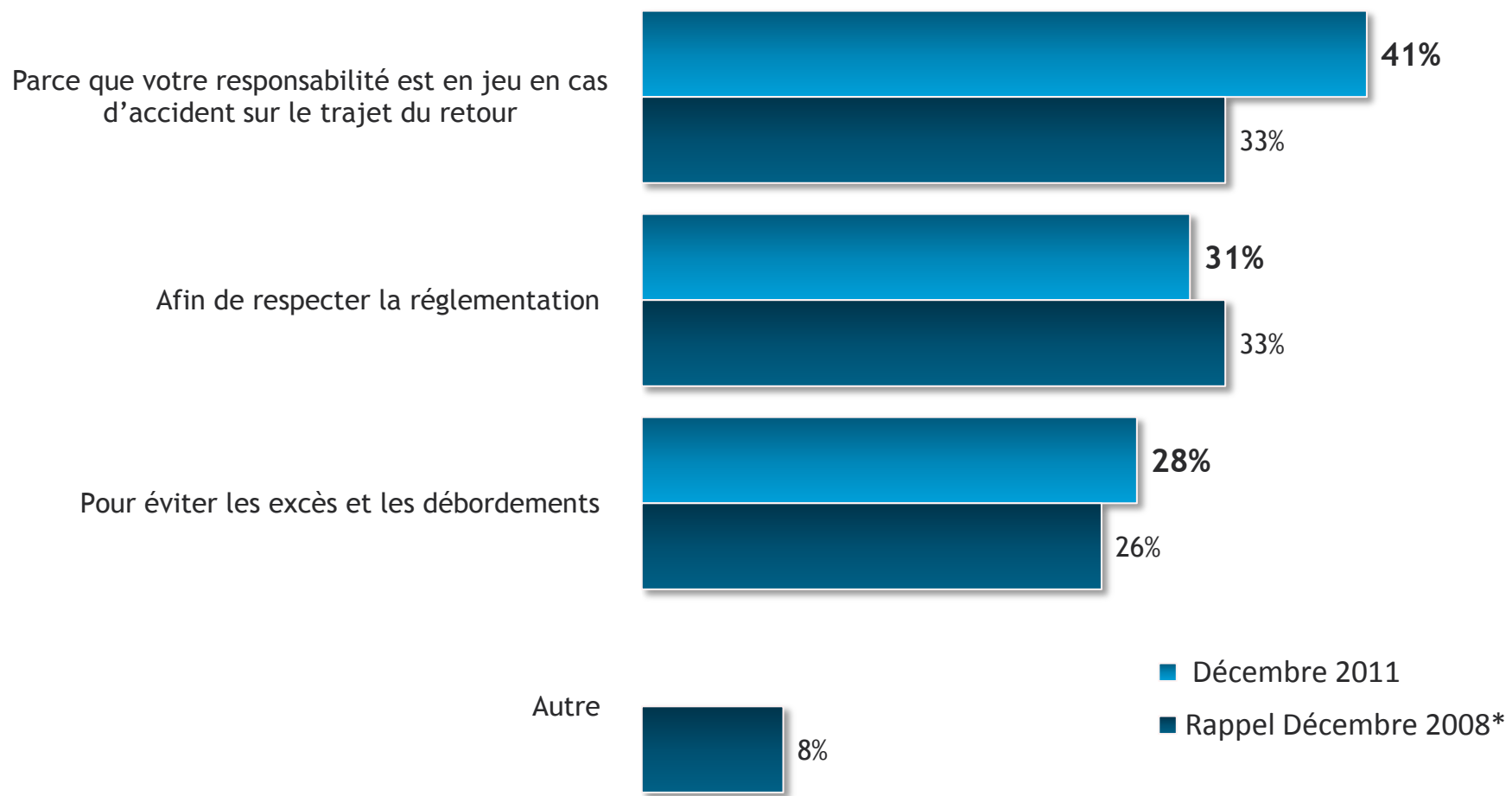
Question : Envisagez-vous d'interdire les boissons alcoolisées au sein des pots d'entreprises ?



Base : question posée uniquement aux chefs d'entreprise ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit 79% de l'échantillon

Chefs d'entreprise

Question : Pour quelle raison principale envisagez-vous d'interdire les boissons alcoolisées ?

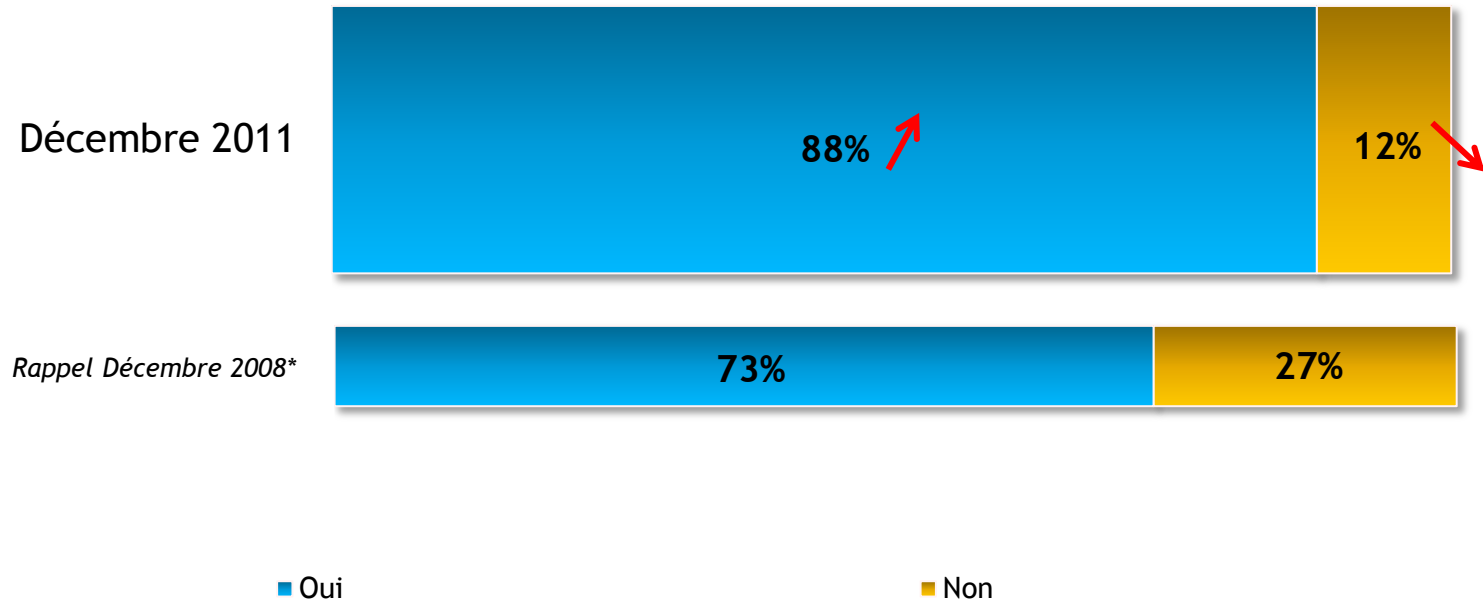


Base : question posée uniquement aux chefs d'entreprise ayant déclaré avoir le projet d'interdire les boissons alcoolisées lors des pots d'entreprises, soit 19% de l'échantillon

(*) Lors de la vague de 2008, l'intitulé exact de la question était : « En dehors du risque d'accident encouru par les salariés, pour quelle raison principale envisagez-vous d'interdire les boissons alcoolisées ? »

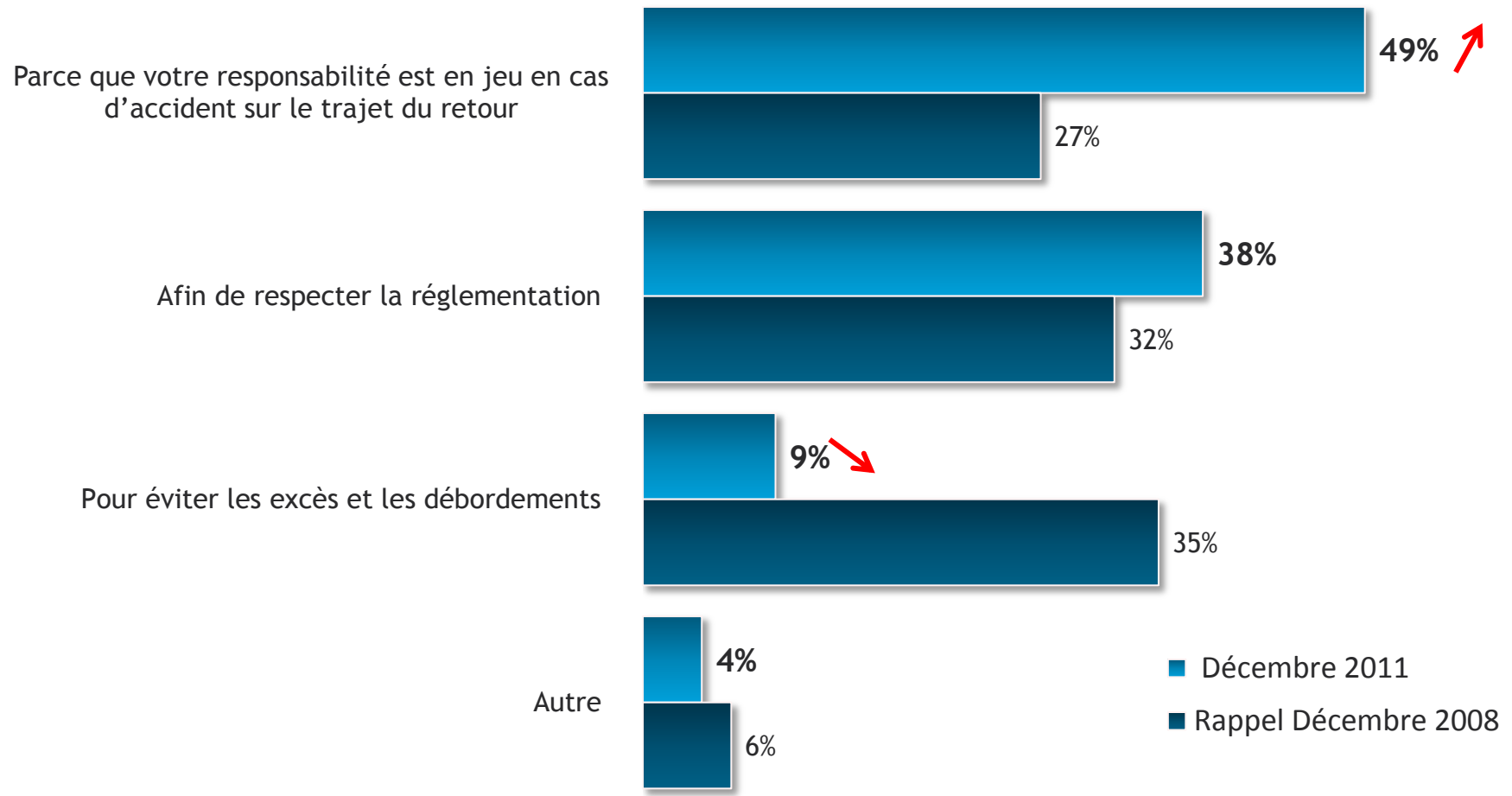
Chefs d'entreprise

Question : Avez-vous interdit la consommation de boissons alcoolisées dans votre entreprise ?



Chefs d'entreprise

Question : Pour quelle raison principale avez-vous interdit les boissons alcoolisées ?



Base : question posée uniquement aux chefs d'entreprise ayant interdit la consommation de boissons alcoolisées dans leur entreprise, soit 18% de l'échantillon

- 1** Les salariés sont davantage exposés à des pots d'entreprise mais l'alcool y est moins présent qu'il y a 3 ans, et les alcools forts sont un peu délaissés.
- 2** Près d'1/4 des salariés et 1/3 des chefs d'entreprise ont déjà relevé des incidents liés à une consommation excessive d'alcool lors de ces pots.
- 3** Les 2/3 des chefs d'entreprise ont mis en place des dispositions à l'égard de la consommation d'alcool en entreprise, soit une progression de 25 points par rapport à 2008.
- 4** Pour autant, les salariés se montrent davantage réfractaires à ce type de disposition aujourd'hui : 6/10 y seraient opposés au sein de leur entreprise (+9 points).